

langue française

TERRITOIRE DU COMMUN

Forum d'initiatives culturelles et éducatives sur la langue, le plurilinguisme et la francophonie

*Forum organisé par la Caravane des dix mots et l'Institut international pour la Francophonie
en partenariat avec la Métropole de Lyon
lundi 12 octobre 2015 à l'Université Jean Moulin Lyon 3, France*

La langue est un outil d'expression et de communication partagé, un bien commun immatériel qui n'est pas appréhendé par tous de la même façon, alors même qu'elle appartient à tous ceux qui la parlent. Les inégalités dans la maîtrise de la langue et les stigmates associés aux différentes pratiques langagières définissent pourtant les capacités de chacun à participer à la vie citoyenne, à s'exprimer dans l'espace public et à faire reconnaître son identité culturelle.

L'objectif de ce forum fut d'explorer le lien entre langue française, plurilinguisme, cohésion sociale et lutte contre les discriminations en croisant différents points de vue, des chercheurs aux acteurs de terrain, dans le domaine culturel comme dans le domaine de l'éducation.

Sous forme de tables-rondes et de présentations d'initiatives, cette journée de réflexion aura permis d'interroger les enjeux et mécanismes existants qui favorisent l'appropriation effective de ce bien commun.

- *Comment la langue française est-elle un outil social au service de la cohésion, de la reconnaissance de la diversité culturelle ou encore de l'intégration ?*
- *Quels sont les mécanismes qui sont observables dans les projets culturels ou éducatifs mis en place ?*
- *Comment le travail artistique et culturel autour de la langue française contribue-t-il à lutter contre les discriminations et les inégalités ?*

LES ORGANISATEURS



L'Institut international pour la Francophonie (IIF), au sein de l'Université de Lyon et de l'Université Jean Moulin Lyon 3, poursuit des missions de formation et de recherche dans le domaine de la francophonie, de l'évolution de la langue et des usages du français.

2if.universite-lyon.fr / 2if@univ-lyon3.fr / 04 78 78 73 73



La Caravane des dix mots coordonne depuis dix ans un projet partagé par des acteurs culturels du monde entier. Elle les invite chaque année à « aller à la pêche au sens des mots au delà de leurs propres définitions pour montrer la richesse et la diversité que tout être humain porte en lui ». Utiliser notre langue partagée, la langue française, pour explorer les imaginaires francophones de citoyens du monde entier et interroger le rapport de chacun à son patrimoine immatériel a permis de développer une réflexion approfondie sur les rapports entre expression et développement de l'individu, entre langues et cultures, entre francophonie et diversité culturelle.

caravanesdixmots.com / international@caravanesdixmots.com / 04 78 54 30 02

En France, la francophonie souffre d'incompréhension alors même qu'elle est une porte ouverte vers des échanges culturels, humains et sociaux riches. Ce constat nous a menés à nous interroger sur notre appréhension de la langue et des langues en France et à explorer les initiatives apportées par différents types d'acteurs dans ce champ spécifique.

INTRODUCTION

JACQUES COMBY, président de l'Université Lyon 3, a inauguré la journée avec la volonté de promouvoir une vision moderne de la francophonie. Elle a longtemps été un instrument de la colonisation des peuples, mais peut constituer aujourd'hui un outil de partage et de vivre ensemble. Dans la continuité de cette vision, **THIERRY AUZER**, président de l'association la Caravane des dix mots, prône une « francophonie ouverte sur l'ensemble des langues du monde », qui prend en compte toutes les langues qui côtoient le français, en France comme ailleurs. **LOÏC DEPECKER**, Délégué général à la langue française et aux langues de France a quant à lui mis en avant les problématiques éducatives et sociales liées à la langue. L'attention particulière portée à la langue française, suite aux attentats de janvier 2015, rappelle le besoin essentiel de fournir à tous les citoyens français les moyens d'apprendre et de maîtriser la langue française, de façon à pouvoir participer au débat démocratique.

La francophonie peut être abordée à travers différents prismes de lecture : linguistique, géographique, culturel, etc. L'économiste **JEAN-PIERRE MICAËLLI** et l'agréé de littérature classique **ABRAHAM BENGIO** introduisent les échanges par le prisme de leur spécialité et ouvrent ainsi des perspectives très différentes sur les enjeux de la langue française.

D'un point de vue économique, peut-on parler de la francophonie comme d'un bien culturel commun ? Une telle définition pose la question du type de gouvernance que cela implique. Un bien commun est un bien non rival, c'est-à-dire que plusieurs personnes peuvent le consommer en même temps, sans coût pour les autres. Le problème que pose le bien commun, c'est qu'il nécessite un entretien, que les individus n'ont aucun intérêt à prendre en charge. La spécificité des biens culturels communs comme la langue française, par rapport aux biens dits naturels communs, réside sur le fait qu'ils ne soient pas rares, mais au contraire très étendus, et même extensibles : plus on les utilise plus il y en a. En effet, la francophonie est un réseau ouvert, même s'il y a toujours un coût d'accès à l'apprentissage. Cela pose donc la question de savoir s'il y a intérêt, économique



Olivier Garro, Thierry Auzer, Jacques Comby et Loïc Depecker

ou politique, à développer ce réseau.

ABRAHAM BENGIO aborde, lui, la question de la francophonie sous l'angle social et culturel et interroge la langue comme outil de lien social. Il fait trois remarques fondamentales à ce propos. La première est que la langue n'est pas un facteur de cohésion sociale mais l'outil de cohésion sociale par excellence. La langue est à la base de toute communication sociale, et, par là même, de toute institution. Cependant cette première remarque amène son corollaire négatif, à savoir que la langue peut aussi être facteur de discrimination sociale. Abraham Bengio prend d'abord l'exemple des registres de langue, en soulignant que « quand on ne maîtrise pas les registres de langue, on s'expose à bien des maladresses et des déconvenues », mais on peut aussi mentionner la considération ou déconsidération de certains accents. Au-delà de cette discrimination sociale, se pose la question de la diversité des langues qui, aussi nombreuses et complexes qu'elles sont, sont davantage sources de division que d'intercompréhension.

TABLE RONDE 1 PLURILINGUISME : COMMENT VIVRE ENSEMBLE ET RECONNAITRE LA DIVERSITE DES PATRIMOINES LINGUISTIQUES ?

Laura Rakotomalala, psychologue à l'Education nationale

Gabriela Vernetto, enseignante chargée de mission auprès de l'Assessorat à l'Education et à la Culture du Val d'Aoste, rédactrice de la revue « éducation et sociétés plurilingues »

Michel Launey, professeur honoraire de linguistique à l'Université Denis-Diderot Paris 7, directeur de recherches honoraire à l'IRD de Guyane

Mark Oremland, fondateur de Mundolingua, musée des langues, du langage et de la linguistique (Paris)

Modération : **Pierre Janin**, ancien inspecteur général de l'action culturelle au Ministère de la Culture et de la Communication



Gabriela Vernetto, Laura Rakotomalala, Pierre Janin, Michel Launey et Mark Oremland

Diversité des langues et mondialisation

MARK OREMLAND a très vite soulevé une question d'actualité, qu'il qualifie de grand défi posé à nos sociétés : celle des migrants. Au-delà des aspects humanitaires et d'accueil urgents, elle pose une problématique plus large autour de l'avenir de certaines langues. La mobilité internationale nécessite de la part de celui qui migre l'apprentissage et l'adoption de la langue du pays d'accueil, nécessaire pour pouvoir communiquer et s'intégrer. Cependant, ce processus s'accompagne souvent, au fil des générations, de la perte de la langue d'origine. Les raisons sont multiples et complexes mais on observe que « l'humanité mondialisée » semble aller, peu à peu, vers la réduction du plurilinguisme avec, en moyenne, une langue qui disparaît tous les mois. Dans la même perspective, **MARK OREMLAND** s'interroge sur le paradoxe qu'il peut y avoir entre le développement de la francophonie dans le monde et la volonté de protéger le plurilinguisme de la planète. Pour éviter cette contradiction il invite à une certaine vision des langues internationales : « il faut voir les six langues de l'ONU, dont le français, comme un pont, une langue véhiculaire, qui permet à ces multicultures de communiquer entre elles, mais sans les imposer sur les gens. »

Le plurilinguisme

Socialement et géographiquement, le plurilinguisme est reconnu de manière très variée selon les territoires. Il peut être vécu très différemment suivant les langues en jeu, les enjeux politiques ou l'environnement socio-économique. **GABRIELA VERNETTO** l'illustre bien avec l'exemple de l'Italie qui a choisi de faire prédominer l'enseignement de l'anglais comme langue étrangère, en accordant très peu d'importance aux autres langues dans l'enseignement public. La vallée d'Aoste fait, dans ce cadre, figure d'exception, puisqu'elle est un territoire multilingue avec trois langues officielles : l'italien, le français (elle faisait partie des territoires francophones de Savoie) et l'allemand (du fait de la communauté minoritaire originaire de Suisse). Sur un tel territoire peuvent donc se mettre en place des techniques d'apprentissage spécifiques particulièrement ouvertes aux expérimentations mettant en valeur le plurilinguisme et la diversité des patrimoines linguistiques. Pour **MICHEL LAUNEY**, il est essentiel de favoriser des ajustements entre langue maternelle et langue d'enseignement. L'accompagnement dans les deux langues permet d'assurer le dialogue entre l'école et la famille de l'enfant, et revient à inciter la réflexion métalinguistique et à encourager scolairement ces élèves. L'idéal serait alors d'accueillir les enfants à l'école dans leur langue maternelle puis d'introduire progressivement la langue nationale dans l'enseignement, comme cela se fait dans certaines écoles amérindiennes ou à Wallis-et-Futuna, où l'accueil se fait en petite section à 90% en wallisien et où le français est introduit progressivement, jusqu'à représenter 90% de l'enseignement en grande section.

La perception de sa propre langue

Ces réflexions sur l'apprentissage de la langue prennent toute leur importance lorsqu'on les replace dans le cadre de la socialisation et de l'usage des langues. En effet, **LAURA RAKOTOMALALA** explique combien la perception qu'on a de sa propre langue dans une société donnée peut être importante pour la construction des individus, notamment chez les enfants. Elle cite le cas de Garaba, élève en CE1 d'origine malienne, qui écrit très bien et qui, dans la cour, reproduit des comportements de caïds, refusant parfois de rentrer en classe. Il comprend le soninké, mais quand sa mère lui dit de bien travailler à l'école, elle le lui dit seulement en français. Ainsi, pour lui, le domaine de la réussite n'appartiendrait qu'à la langue française, ce qui implique de recourir à une langue étrangère mal maîtrisée pour réussir, le soninké n'étant pas valorisé parmi les savoirs de l'école et n'étant pas dans son esprit une langue de la réussite. Ces représentations sociales sont très fortes, souvent encore alimentées par l'école, même si le corps enseignant est de plus en plus sensible à l'accueil des enfants allophones et au bilinguisme. Or, s'il y a des langues internationalement plus reconnues ou valorisées que d'autres, il n'existe bien sûr pas de langue ou de culture supérieure à une autre. Ainsi, **MICHEL LAUNEY** souligne l'aspect négatif des langues véhiculaires, qui sont par essence des langues inégalitaires puisqu'elles

donnent un avantage à ceux dont elle est la langue maternelle. La diversité et la pluralité des langues peuvent donc être vécues comme conflictuelles. De façon générale, les études du « Program for International Student Assessment » (PISA) soulignent que la France est l'un des pays qui a le plus de mal à faire réussir les enfants issus de l'immigration.

Les outils de la valorisation du plurilinguisme.

Pourtant, il existe plusieurs initiatives et outils qui valorisent le plurilinguisme et en font un atout dans l'apprentissage. Par exemple, dans la vallée d'Aoste où de nombreuses langues se côtoient et où italien et franco-provençal sont langues officielles et utilisées à l'école. **GABRIELA VERNETTO** met en place des « sacs d'histoires » dans les classes. Ce sont des contes traduits dans différentes langues, qui circulent parmi les familles de la classe et auxquels les enfants peuvent proposer des traductions, leur permettant de mieux comprendre la diversité linguistique de leur région. En amont même de cette sensibilisation des élèves aux différentes langues, **LAURA RAKOTOMALALA** et **MICHEL LAUNEY** soulignent que l'éveil aux langues devrait faire partie de la formation des enseignants et que la présence des parents à l'école est un autre atout pour faciliter la liaison entre le patrimoine culturel de l'enfant et les savoirs de l'école. Il ne s'agirait pas pour les professeurs de connaître mais d'appréhender la diversité linguistique comme de savoir, par exemple, que certaines langues se passent d'articles ou que d'autres ne conjuguent pas les verbes. Cette ouverture leur permettrait de mieux comprendre les difficultés qu'ont certains élèves avec ces notions en français. S'il est important que l'école sensibilise les enfants au plurilinguisme, c'est également la mission d'autres espaces de la société. C'est un des objectifs du musée Mundolingua de **MARK OREMLAND**, un espace où tous les contenus sont accessibles en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe, les six langues de l'ONU. Espace de sensibilisation à la diversité des langues et aux langues qui disparaissent, ce musée est aussi un lieu ludique et pédagogique qui entend vulgariser les sciences du langage et de la linguistique et donner à tous accès à cette richesse linguistique.



Gabriela Vernetto



Mark Oremland



Michel Launey



Laura Rakotomalala

PRÉSENTATIONS D'INITIATIVES

D'UNE LANGUE À L'AUTRE (DULALA)



ANNA STEVANATO

Directrice du projet

Linguiste spécialisée dans le bilinguisme

Dulala est un projet d'éveil aux langues et de renforcement du bilinguisme né en 2009 à l'initiative d'**ANNA STEVANATO**, linguiste spécialisée dans le bilinguisme et mère de trois enfants franco-italiens. Ce projet s'adresse aux enfants, mais également à leur famille et aux professionnels de l'éducation, afin de garantir un effet de multiplication des actions et d'inscription des pratiques sur le long terme. Pour les enfants plurilingues, Dulala organise des ateliers bilingues, afin de soutenir le développement de leur langue maternelle. Les effets sont positifs. D'une part, entretenir ainsi la langue maternelle de l'enfant nourrit plus que n'entrave le développement du français comme langue seconde et d'autre part cela permet de rapprocher les familles de l'école et de changer le regard des enseignants sur leurs élèves. Pour tous les enfants, des ateliers d'éveil aux langues sont organisés, afin de leur donner le goût des langues et de leur permettre de découvrir des langues très différentes.

ASSOCIATION UN POING C'EST COURT

FESTIVAL DU FILM COURT FRANCOPHONE DE VAULX-EN-VELIN

Le festival du film court francophone de Vaulx-en-Velin existe depuis 2000 et accueille près de 5000 spectateurs par an. Il propose une sélection de films courts placés sous le signe de la francophonie et de l'engagement. L'objectif est de montrer comment on vit ailleurs dans les pays francophones. Si au départ les films devaient être en français, la prise en compte de la réalité de l'espace francophone, qui est composé de beaucoup de pays plurilingues, a fait évoluer le règlement. Celui-ci s'est adapté pour mettre en avant une francophonie qui promeut la diversité culturelle. Une vingtaine de films concourent devant six jurys de statuts différents : professionnels, médias, apprenants de français, etc., venant du monde entier. Un poing c'est court est également engagé dans les problématiques éducatives et mène des actions de sensibilisation à l'image dans les écoles.



NICOLE GARNIER, présidente
MANON DIONET, coordinatrice

LA CARAVANE DES DIX MOTS

RAPHAËLE MASURE

Chargée de projet culturel et communication

La Caravane des dix mots pilote un projet culturel international autour de la langue française. Cette ONG culturelle coordonne un réseau d'artistes francophones sur les cinq continents qui, à travers des ateliers artistiques et des courts-métrages documentaires, vont « à la pêche au sens des mots au delà de leur propre définition, afin de montrer la richesse et la diversité que tout être humain porte en lui ». Plus de 10 000 personnes découvrent ainsi chaque année des pratiques artistiques, du Tchad au Québec en passant par l'Arménie. Les films réalisés témoignent de l'incroyable richesse de la diversité culturelle francophone. **RAPHAËLE MASURE** a présenté au public le film florilège de l'édition 2015 de la Caravane des dix mots, qui compile en 20 minutes des images des différents projets et met en évidence cette diversité. La Caravane des dix mots développe également des actions de sensibilisation à la francophonie et à la diversité culturelle pour des publics scolaires et pour le grand public. Avec ses partenaires, acteurs culturels et éducatifs, elle s'engage pour la construction d'une francophonie des peuples : une francophonie de la société civile, créative, multipolaire et plurielle.



Dix mots migrants, Florilège 2015



Tous les films des Carvanes sont disponibles sur la **WEBTV** ou la **CHAÎNE YOUTUBE** de la Caravane des dix mots



TABLE RONDE 2

LANGUE FRANÇAISE ET FRANCOPHONIE DANS L'ESPACE PUBLIC : EN QUOI LA LANGUE FRANÇAISE EST-ELLE UN OUTIL DE COHESION SOCIALE ?

HENRIETTE WALTER, docteur d'Etat ès-lettres en linguistique et docteur de IIIème cycle en linguistique et études italiennes

HERVÉ FERNANDEZ, directeur de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

PATRICIA THÉVENET, comédienne et metteuse en scène, formatrice de l'opération « des mots pour un emploi »

SANDRA COULIBALY-LEROY, sous-directrice de la prospective à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Modération : **MICHEL KNEUBÜHLER**, ancien conseiller de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Rhône-Alpes, chargé d'enseignement à l'Université Lumière Lyon 2 et collaborateur des éditions La passe du vent pour des livres retraçant des expériences de création partagée



Michel Kneubühler, Henriette Walter, Sandra Coulibaly Leroy, Patricia Thévenet, Hervé Fernandez

Le français dans son rapport avec les langues régionales

HENRIETTE WALTER a d'abord fait un retour historique sur l'importance accordée à la langue dans le champ social et politique, à travers les relations entre le français et les patois en France. L'acte fondateur de la place dominante du français date de 1539, lorsqu'il devient la langue officielle de la France. Toutefois ce statut ne porte atteinte qu'au latin, les patois n'ayant jamais été utilisés dans les documents officiels. C'est à la Révolution française que leur position commence à être mise en danger, lorsqu'il est décidé d'abolir les patois et d'enseigner le français aux citoyens qui ne le parlaient pas. Faute d'assez de maîtres d'école parlant le français, l'école normale d'instituteurs est créée en 1794 pour le leur enseigner. Mais les patois continuent d'être dominants dans la vie quotidienne jusqu'à la première guerre mondiale. Le rassemblement de régiments venant de régions éloignées, suite à l'importance des pertes humaines, oblige les soldats à utiliser la langue de l'école, le français, pour se comprendre. A leur retour, l'habitude persiste. Aujourd'hui, le conflit est déplacé entre le français et les langues étrangères. Toutefois, **HENRIETTE WALTER** ajoute que pour beaucoup de pays anciennement colonisés, le fait de parler français est devenu un atout, cette langue venue d'ailleurs est devenue la leur, une langue qui cohabite avec les langues nationales et offre de nouvelles possibilités d'expression et d'échange.

Le français : une langue de communication internationale ?

Promouvoir l'usage de la langue française comme langue de communication internationale pose aussi la question des disparités vis-à-vis de son maniement plus ou moins aisé, comme du positionnement politique de la France face aux pays francophones. Au niveau international, l'usage du français recouvre des réalités sociales et des pratiques langagières variées. Si l'avenir de la francophonie semble être ancré en Afrique, les inégalités restent très flagrantes quand on regarde l'économie comme le souligne dans son intervention **JEAN TABI MANGA**, recteur honoraire de l'Université de Yaoundé: 60% des échanges francophones se font entre pays du Nord, 38% entre pays du Nord et du Sud, et 2% seulement entre pays du Sud. L'espace de coopération reste étroit. Emerge cependant peu à peu un autre usage de la langue française, plus social ; elle est un outil de communication entre les différents peuples francophones, beaucoup plus qu'un instrument d'influence politique. Pour les générations actuelles, le français peut être une langue d'ouverture et non plus de colonisation. On est dans ce que **SANDRA COULIBALY LEROY** appelle le post-nationalisme, bien plus que dans le post-colonialisme. Pour elle, le français est une langue internationale, une langue de communication parlée plus ou moins couramment par 270 à 275 millions de personnes sur cinq continents. Pour **SANDRA COULIBALY LEROY**, « [la langue française] peut être un formidable outil de vivre ensemble », à condition de respecter avant tout les droits culturels et la diversité linguistique de chacun.



La langue française et ses inégalités

Les problèmes d'inégalités dans la maîtrise de la langue posent la question des conditions d'accès à l'apprentissage. La langue peut se révéler facteur d'exclusion : les différentes manières de la parler, les différents registres peuvent être des marqueurs d'identité mais aussi des stigmates sociaux. Un détour par la Grande Bretagne nous permet d'expliquer mieux ce phénomène : ce qu'on appelle le *covert prestige* était la capacité à utiliser l'accent d'une classe sociale plus basse que la sienne pour s'intégrer, c'était aussi une forme de marketing. En France, adopter l'accent « standard » apparaît souvent comme une nécessité pour s'exprimer dans la sphère publique, le journal télévisé en est un bon exemple. C'est même souvent la première chose qu'on apprend dans les écoles de théâtre, comme le fait remarquer **PATRICIA THÉVENET**.

Ces attentes sociales peuvent peser sur les personnes qui ne maîtrisent pas bien les codes de ces pratiques langagières standardisées. **PATRICIA THÉVENET** témoigne d'une action, « des mots pour un emploi », mise en place par la Caravane des dix mots suite à un appel d'offre de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), dont une des missions est d'accompagner les jeunes vers un emploi durable. Il s'agit d'une formation sur trois mois et demi où s'alternent des temps de création et des temps de travail et de stage dans des entreprises partenaires. Les compétences nécessaires à la pratique théâtrale sont absolument transposables dans le monde de l'entreprise : parler distinctement, adopter une bonne posture corporelle, savoir adapter son langage. Le détour artistique a permis de décomplexer les participants, de leur redonner confiance en eux et de les engager dans un projet collectif. En guise d'exemple, **PATRICIA THÉVENET** témoigne du changement radical de comportement d'un jeune homme, aux propos auparavant déplacés et sexistes. Suite à un exercice d'écriture dans lequel il a choisi d'écrire une lettre d'amour, dans un style très sentimental et après l'avoir lue en public, il a complètement cessé cette habitude. Cette formation a débouché sur un spectacle entièrement créé par les jeunes à partir de propositions d'improvisation et d'extraits de textes proposés par les trois intervenants : un rappeur et deux actrices.

Langue française et illettrisme

HERVÉ FERNANDEZ, directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), a mis en avant les difficultés rencontrées par les personnes en situation d'illettrisme, très différentes de celles des apprenants de français ou encore des personnes analphabètes, qui n'ont jamais été scolarisés. Comme l'explique **HERVÉ FERNANDEZ**, la situation d'illettrisme renvoie « à des personnes qui, bien qu'ayant été scolarisées dans notre pays, ne parviennent pas à se faire comprendre en écrivant un message très simple de la vie quotidienne, ni à comprendre le sens d'un texte en le lisant. ». Les études de l'INSEE permettent de mieux cerner le profil de ces personnes et vont à l'encontre des représentations traditionnelles qui associent illettrisme et jeunes, banlieues difficiles ou immigration. Par exemple, 50% des personnes confrontées à l'illettrisme sont dans l'emploi, et 70% parlaient le français à la maison à l'âge de cinq ans. Si le phénomène est invisible, il n'est pas marginal pour autant et touche 2 500 000 personnes en France, soit 7% des 18-65 ans. L'enseignement de la lecture et de l'écriture chez les adultes suppose de réinventer des méthodes d'apprentissage originales, qui se détournent de l'usage traditionnel des livres et des cahiers. La lecture et l'écriture sont considérées comme des compétences de base. Leur maîtrise est donc essentielle pour la confiance en soi des individus, mais surtout pour leur assurer émancipation, autonomie et liberté. Si ces études permettent de mieux cerner le problème et donc de mettre en place des actions de prévention et de réapprentissage, beaucoup d'acteurs agissent déjà et ont développé des méthodes efficaces. **HERVÉ FERNANDEZ** insiste sur l'importance d'identifier ces acteurs et de formaliser leurs outils, afin de pouvoir les essayer.

Chaque mot est une histoire

HENRIETTE WALTER souligne que chaque mot est aussi une petite histoire, en fonction de ses origines, des transformations qui ont modifié sa graphie, son orthographe, sa prononciation ; et les histoires sont source de plaisir et d'amusement. L'histoire des mots « chiffre » et « zéro » le montre bien : ils viennent d'un même mot arabe, qui signifiait « vide » ; la différence de prononciation et de signification vient du fait que l'un des deux est passé par l'Italie et y a été encore transformé avant d'être utilisé en France. Les mots ont tous une origine derrière laquelle se cache une petite histoire : la raconter, c'est donner vie à la langue, permettre de mieux la connaître, l'aimer et la maîtriser.

PRÉSENTATION D'INITIATIVE

« FRANCOPHONIE : ESSENCE CULTURELLE, NÉCESSITÉ POLITIQUE » UN COURS EN LIGNE SUR LA FRANCOPHONIE



TRANG PHAN-LABAYS

Maître de conférences à l'Institut international
pour la Francophonie

L'Université Jean Moulin Lyon 3 lance en novembre 2015 un nouveau cours en ligne en collaboration avec l'Institut international pour la Francophonie (2IF). Ce projet part de l'idée qu'il faut renouveler les modèles d'apprentissage, de formation et de transmission du savoir, et que les cours en ligne sont une bonne solution pour cela. La francophonie du 21^{ème} siècle se doit d'être moderne. Le 2IF a donc décidé de lancer le premier cours en ligne sur la francophonie institutionnelle. Le but de ce cours est d'acquérir des définitions de base sur la francophonie et d'appréhender la diversité des acteurs de la francophonie institutionnelle ou de la société civile dans l'espace francophone. Ce cours permet de prendre conscience des enjeux et des chantiers en cours dans l'espace francophone.

TABLE RONDE 3

LANGUE FRANÇAISE ET DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LA FORMATION : QUELS SONT LES ENJEUX LIÉS À LA LANGUE FRANÇAISE AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA FORMATION DE L'INDIVIDU ?

JEAN-LUC VIDALENC, animateur-formateur au CASNAV du Rhône – Education nationale

MARIA-ALICE MEDIONI, responsable du secteur langues du groupe français d'éducation nouvelle (GFEN)

NATHALIE BLANC, maître de conférences en Sciences de l'éducation, ESPE (Lyon 1), laboratoire interactions, corpus, apprentissages et représentations (ICAR), Labex ASLAN

JEAN TABI MANGA, recteur honoraire de l'Université de Yaoundé, titulaire de la chaire Senghor de Yaoundé

CATHERINE CARRAS, maître de conférences Sciences du langage et FLE à Grenoble 3

Modération : **MARTINE MARQUILLO-LARRUY**, professeure des universités et chercheure au laboratoire ICAR de l'Université Lyon 2



Jean Tabi Manga, Nathalie Blanc, Martine Marquillo-Larruy,
Maria-Alice Medioni, Catherine Carras, Jean-Luc Vidalenc

Diversité culturelle, la nouvelle norme ?

MARTINE MARQUILLO LARRUY a introduit cette troisième table ronde en interrogeant le concept de diversité culturelle, à travers le concept de « super-diversité » de l'anthropologue américain Steven Vertovec, créé pour rendre compte de la réalité sociale londonienne. Il met en évidence la complexité plus grande de la capitale, liée à l'arrivée de nouvelles populations aux origines et statuts très variés. Dans le monde actuel, la mobilité est de plus en plus grande et les échanges deviennent multimodaux car les migrants restent connectés avec leur pays d'origine. De plus, cette « super-diversité » s'inscrit dans une perspective de migration plus « positive » : la « réussite » des migrants de la deuxième génération.

Le ressenti des élèves allophones

Cependant, cette réussite est soumise à des attentions et des considérations de la part des institutions du pays d'accueil. Pour **JEAN-LUC VIDALENC**, la question des langues dans l'environnement familial est un point aveugle dans l'enseignement français. Les stratégies de langues qui sont souvent des choix privés mais qui concernent la sphère publique ne doivent pas être relégués hors de l'école.

Dans les écoles, si les « élèves se construisent et vont être différents de leurs familles, ils restent différents aussi de leurs pairs ». **JEAN-LUC VIDALENC** parle d'une double obligation qui pèse comme une contrainte sur les enfants. Il souligne aussi que « famille et école ont intérêt à travailler ensemble pour que [les élèves] ne soient pas seuls dans cette double obligation et qu'ils soient assez libres, pour qu'ils puissent s'autoriser à être « différents de », mais aussi « pareils que », tout cela dans l'objectif de construction d'un équilibre et non pas dans un clivage, un refoulement des dénigrement. » Il prend quelques exemples pour montrer ce phénomène : dans une école, un jeu de société a été organisé entre des élèves allophones - c'est-à-dire arrivés en France récemment en ne parlant pas français - leurs parents et les enseignants. Une petite fille arménienne, qui n'osait jusqu'alors jamais parler en classe, y a participé ; son père lui a expliqué en arménien comment gagner au jeu de société. Après cette activité, la petite fille a eu plus de facilité pour prendre la parole avec les autres élèves. Cette anecdote révèle la symbolique qu'il y a dans l'autorisation à utiliser la langue qu'on se donne à soi-même. Mais pour que les élèves allophones s'autorisent à utiliser la langue française au même titre que leur langue maternelle, une formation des enseignants et une sensibilisation à la diversité des langues est nécessaire. **MARIA-ALICE MEDIONI**, **NATHALIE BLANC** et **CATHERINE CARRAS** ont présenté trois types de formation des enseignants allant dans ce sens.

Education informelle et langue : l'expérience du Groupe français d'éducation nouvelle

MARIA-ALICE MEDIONI travaille au sein du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN), dans le secteur langue. Cette association veut faire avancer des propositions pratiques d'apprentissage visant à ce que les personnes investissent la langue, au travers d'une pratique dynamique. Celle-ci ne doit pas être simplement observée de l'extérieur, elle ne doit pas être transmise comme un objet fini, mais doit aussi être un facteur d'émancipation. Le GFEN veut mettre les élèves dans des situations de confrontation avec les autres. Il s'agit de mettre en acte les potentialités cognitives et créatrices dont chacun est porteur, pour qu'il soit acteur de sa propre formation, et que l'apprentissage de la langue devienne un travail d'émancipation. Le travail en français langue étrangère (FLE), notamment, conjugue l'accueil des élèves primo-arrivants et le travail nécessaire à la formation dans les classes ordinaires. Il faut dans ces classes traiter de la question de la langue d'origine. Tout l'enjeu est de lutter contre le sentiment de trahison par rapport à sa propre langue et culture, d'où l'importance primordiale de travailler avec les parents.

Approche de la diversité linguistique à L'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education)

Le module d'enseignement sur la diversité culturelle dispensé par **NATHALIE BLANC** à l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE, à l'Université Lyon 1) a pour objectif d'inviter les futurs enseignants à s'interroger sur le regard qu'ils portent sur la diversité des langues maternelles des élèves. Elle insiste sur l'importance de prendre en compte ouvertement ce multilinguisme, en mettant en place des activités qui vont décloisonner ces langues maternelles. Cette sensibilisation favorisera une meilleure entrée dans la langue d'enseignement pour les élèves. Cette interrogation est menée selon trois modalités. D'abord, des « films de classe » sont projetés, qui montrent des situations où les différents participants ne partagent pas la même langue ou les mêmes repères linguistiques. Dans ces cas, c'est avant tout par les gestes que les élèves peuvent comprendre leurs enseignants et dépasser les problèmes de compréhension. Il s'agit alors de prendre en compte les différentes compétences linguistiques des élèves pour aller vers le français sans nier les autres langues qu'ils pratiquent à la maison. La seconde modalité de la formation est un mémoire autour de cette problématique du bilinguisme à l'école. Enfin, la mobilité internationale joue un grand rôle dans cette formation à l'ESPE, grâce à un stage à l'étranger de quatre semaines que les étudiants doivent effectuer au cours de leur cursus.

La mobilité entrante

La question des étudiants allophones ne se pose cependant pas qu'à l'école. En effet, la « mobilité entrante » à l'université en France est très importante, cinq fois supérieure à la « mobilité sortante ». Cela est dû à de nombreux programmes d'échange, comme Erasmus, ou aux partenariats entre universités. On remarque que le taux d'échec des étudiants étrangers est assez important (le taux de réussite est 40% inférieur chez les étudiants étrangers que chez les étudiants français). Ce phénomène dépasse la question de la maîtrise de la langue : la difficulté, pour les étudiants étrangers, réside aussi dans la difficile acculturation à un système universitaire particulier, qui est à l'inverse totalement intégré et naturel pour les autres étudiants. En effet, suivre des études supérieures dans un pays étranger suppose une maîtrise de compétences complexes, pas seulement liées à la maîtrise de la langue. Par exemple, des exercices comme la dissertation, le commentaire composé ou le compte-rendu de travaux pratiques sont très particuliers et propres à la culture universitaire française. Cela va de pair avec un certain rapport au savoir, très différent selon les cultures. En France notamment, l'étudiant ne doit pas seulement apprendre son cours mais aussi réfléchir sur ce qu'il a appris.

La diversité des types d'apprentissage

Pour **JEAN TABI MANGA**, il faut bien prendre en compte la diversité de ce que peut représenter le français pour les différents individus selon leurs situations et les pays où ils habitent : le français peut être langue maternelle, langue étrangère, langue étrangère privilégiée, langue seconde dans les territoires anciennement colonisés, etc. De fait, la relation complexe entre francophonie et plurilinguisme est problématique en Afrique. Si on dit de ce continent, du fait de sa démographie, qu'il est l'avenir de la francophonie, il fait néanmoins face à de nombreux défis linguistiques. La concurrence entre les langues que porte en elle la mondialisation culturelle va de pair avec des questionnements en termes d'identités culturelles. Un second défi pour l'Afrique francophone est de faire face au manque d'enseignants dans les systèmes d'éducation publique.

CONCLUSION

OLIVIER GARRO, directeur de l'Institut international pour la Francophonie, clôt le forum en revenant sur son titre. Le territoire de la langue française, territoire dont il a été question tout au long du forum, est un territoire qui n'a pas de frontières, un territoire commun à tous les individus qui s'identifient à la francophonie. Bien qu'il soit ouvert, y entrer entraîne un coût : apprendre la langue française, et les individus ne sont pas égaux face à ce coût d'accès. Deux concepts abordés pendant le forum reprennent bien cette tension présente sur le territoire francophone : les notions de diversité et de vivre-ensemble. En effet, la langue française, son apprentissage et son rapport aux autres langues est de plus en plus complexe et divers, en raison du nombre important de locuteurs et d'apprenants. Si cette plus grande diversité est synonyme de plus grande richesse, elle complexifie les enjeux du vivre-ensemble, qui doit être sans cesse réinventé et être un lieu de créativité et d'innovations sociales et culturelles.

LES PARTENAIRES DU FORUM



CRÉDIT PHOTOS : JEAN-MARIE REFFLÉ

SYNTHÈSE : MAUD COUILLAUT, OLWEN CHORLAY, EMILIE OUDET